

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Traitement des victimes d'événements criminels par la justice (4DR2272)

| Filières concernées | Nombre d'heures | Validation | Crédits ECTS |
|---------------------------------|--------------------|-----------------|--------------|
| Master bilingue en droit | Cours: 2 ph | Voir ci-dessous | 4 |
| Master en droit | Cours: 2 ph | Voir ci-dessous | 4 |

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Prof. Véronique Jaquier Erard, PhD

Contenu

Ce cours commence par retracer brièvement l'évolution des services d'aide aux victimes, à la lumière notamment des mouvements politiques et sociaux qui ont favorisé leur développement en Suisse et ailleurs dans le monde. Il considère la notion même de victimisation en réfléchissant à la manière dont différentes disciplines et pratiques professionnelles lui imposent des définitions parfois contradictoires, mais aussi quelles sont ses conséquences sur le plan individuel, d'une part, sur les plans collectif et social, d'autre part. Il aborde ensuite la notion de traumatisme psychologique, ses mécanismes et ses impacts sur le fonctionnement cognitif et moteur des victimes, et partant propose une réflexion sur la pertinence d'une pratique juridique dite attentive aux traumatismes, c.-à-d. tenant compte des expériences traumatiques des parties en présence. Cette première partie se termine par une analyse des convergences et dissensions (contemporaines) existant entre les besoins des victimes, leurs droits et rôles dans les processus de justice et les aides étatiques. Cette première partie se termine par une analyse critique des dispositifs d'aide aux victimes en Suisse.

Dans la deuxième partie du cours, et ce afin de permettre une réflexion analytique ancrée dans la pratique, il sera question plus particulièrement de trois types d'événements criminels — (1) les violences au sein du couple; (2) le viol et les atteintes à l'intégrité sexuelle; et (3) la maltraitance et les violences envers les enfants – cela en traitant chaque fois de la compréhension de ces phénomènes et de leurs impacts sur les personnes victimes ainsi que des enjeux entourant les politiques publiques et légales qui leur sont proposées. Le cours se termine par une réflexion sur le(s) rôle(s) que peut jouer le droit dans la prise en charge des victimes, à la lumière des thèmes explorés par les étudiant-e-s durant le semestre

Forme de l'évaluation

L'évaluation du cours consiste en un examen oral de 20 minutes, précédé d'un temps de préparation avec documentation. Il porte sur le contenu du cours, les lectures et podcasts obligatoires ainsi que sur la thématique du travail de groupe réalisé durant le semestre. La documentation suivante est autorisée à l'examen sous format papier ou électronique : notes personnelles, diapositives du cours, lectures obligatoires et supplémentaires, textes de loi; les annotations des matériaux sont autorisées.

Documentation

Support de cours de type PowerPoint, lectures obligatoires et supports médias thématiques mis à disposition sur Moodle.

Pré-requis

Aucun pré-requis. Au besoin, des lectures complémentaires (hors matière à examen) seront proposées à l'étudiante ou à l'étudiant en fonction de son parcours académique pour une meilleure contextualisation de la matière.

Forme de l'enseignement

Ce cours est dispensé sous la forme d'exposés théoriques appuyés par des études empiriques et des illustrations pratiques (documentaires, podcasts et vidéos) privilégiant le débat. Il repose également sur un recueil de textes, dont la plupart seront discutés en classe. Le cours est aussi alimenté par les analyses des étudiants et étudiantes, résultant de la recherche autonome d'illustrations scientifiques ou émanant de l'actualité, individuellement et en groupe.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Expliquer les concepts théoriques relatifs à la satisfaction des victimes et au sentiment de justice, en distinguant leurs contours;
- Evaluer les impacts des mouvements pour les victimes et des organismes d'aide sur le traitement des victimes;
- Décrire l'évolution de la place accordée aux victimes dans la justice (pénale);
- Expliquer les mécanismes et corrélats des expériences de victimisation et l'importance de prendre en compte les notions de traumatisme,

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Traitement des victimes d'évènements criminels par la justice (4DR2272)

réactions de stress et victimisation secondaire dans le processus judiciaire; et

- Identifier les avantages et les inconvénients de différents modèles de participation des victimes au processus judiciaire pénal;
- Critiquer les mécanismes juridiques concrets, en utilisant de manière raisonnée les données scientifiques disponibles

Compétences transférables

- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Promouvoir l'esprit d'entreprise et développer la curiosité intellectuelle